

Accords Brexit, Contrôles SPS et Droits des Agents

Groupe de travail Reset Brexit du 12 décembre 2025

Un **groupe de travail, miroir de celui de l'administration**, portant sur la gestion des **conséquences** du **Reset Brexit**, s'est tenu le **12 décembre dernier** en présence des représentants des personnels et des experts (agents des SIVEP) **FO Agriculture**.

L'ordre du jour était le suivant :

- Point d'actualité sur les accords ;
- Étude de l'état des droits statutaires en cas de restructuration ;
- Relecture de la FAQ.

Pour **FO Agriculture**, ce groupe de travail a réellement eu du sens : **toutes nos remarques ont été prises en compte pour modifier les fiches et répondre à nos questions.**

Actualités Reset Brexit

Accords de pêche & contrôles SPS

Nous avons appris que **les nouveaux accords de pêche ont été signés récemment**. Parallèlement, le 9 décembre, la Commission européenne a diffusé un article annonçant un **renforcement des contrôles SPS en PCF**, ce qui peut sembler en contradiction avec l'état actuel des accords SPS.

Questions soulevées de notre côté :

- Existe-t-il une **avancée majeure sur ce dossier** ?
- Peut-on espérer **une date ou un calendrier précis** rapidement ?

Réponse de l'administration : Les accords SPS ne sont pas encore finalisés : **un premier projet devrait être présenté aux États membres d'ici la fin du mois**. Ce projet devra ensuite être validé par les États membres puis lors d'un Conseil européen. L'accord envisagé serait **semblable à celui conclu avec la Suisse**, et pourrait **ne pas inclure de dates ou de calendrier précis**, du fait de liens avec d'autres négociations toujours en cours.

Un **flash explicatif** sera diffusé ultérieurement par l'administration pour détailler le cheminement restant à suivre.

Entretiens IGAPS & situation des agents stagiaires de INFOMA

Les entretiens IGAPS ont débuté, et les collègues se félicitent de pouvoir enfin exprimer **leurs contraintes et leurs inquiétudes**. Nous rappelons que **FO** a respecté la demande de **Mme Pecquery** de ne pas diffuser les informations relatives à ce groupe de travail. Cependant, nous sommes **surpris que le devenir des agents stagiaires de INFOMA** ait été évoqué par l'IGAPS **avant le groupe de travail d'aujourd'hui qui avait pour but l'étude des fiches de l'état de droit par statut en cas de restructuration**.

Notre position : Nous souhaitons que **les agents stagiaires INFOMA soient traités de la même manière que les titulaires**, notamment en ayant accès à la **bourse à l'emploi**.

Retour de l'administration sur les autres sujets abordés

L'ordre du jour a porté sur **l'étude des droits par statut** (stagiaires, CDI, CDD, titulaires) en cas de restructuration. **FO** a **remonté vos inquiétudes et interrogations** et a insisté pour que **les conditions soient plus favorables que ce que l'administration a pour obligation minimales en cas de restructuration et cela pour tous les agents** et quel que soit leur statut.

Le point FAQ a permis de revenir sur les questions que **FO** a soulevées. Certaines d'entre elles sont encore à ce jour sans réponses de la part de l'administration. Cette **FAQ vous sera prochainement diffusée**, et l'administration s'engage à ce qu'elle soit **mise à jour au fur et à mesure de l'actualité**.

Revendications portées par FO

- Nous avons **défendu que les stagiaires INFOMA** doivent pouvoir accéder à la **bourse à l'emploi**, au même titre que les agents en CDI et CDD.
- Pour les **fonctionnaires et les CDI**, **FO** a réclamé que **plusieurs propositions de postes**, tenant compte des contraintes individuelles, soient formulées, et que **des échanges avec les autres fonctions publiques** soient engagés rapidement, afin d'établir une **cartographie des postes disponibles ou susceptibles de le devenir** dans le cadre de la bourse à l'emploi, pour laquelle l'administration s'est engagée.
- Pour les **CDD**, **FO** demande qu'un **dispositif spécifique avec France Travail** soit mis en place pour sécuriser leurs parcours.

De plus, l'administration s'est engagée à créer des fiches de compétences par missions (inspecteurs, chefs d'unité, chefs de poste, missions supports, etc.) qui pourront servir aux agents lors des entretiens de mobilité en cas de restructuration.

Ce qui va suivre

Lorsque nous aurons reçu les **fiches correctement rédigées**, nous vous les transmettrons avec des informations plus exhaustives.

Le **prochain groupe miroir** aura lieu **le 3 février après-midi**, afin de travailler sur la base de l'arrêté de restructuration. **FO** portera **vos revendications** lors de ce groupe, notamment dans l'hypothèse d'une restructuration.

En attendant, **si vous souhaitez plus de renseignements**, n'hésitez pas à **nous contacter ou vous rapprocher de nos experts** : Jimmy Ryckembusch (SIVP de Dunkerque) et Florent Cadart (Sivep de Calais Tunnel).

L'équipe **FO Agriculture**



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

